

Déclaration préalable

CSEE 31 Mars 2020

Mesdames Messieurs,

La France tout comme le reste du monde, traverse une crise sanitaire & économique sans précédent. Une crise durant laquelle un certain nombre de français continuent de travailler, parfois au péril de leur vie. La CFE CGC Orange souhaite leur rendre un vibrant hommage. Merci à eux.

Orange n'échappe pas à cela. La majorité des personnels s'emploie à rester disponible pour nos clients, en leur permettant de continuer à bénéficier des outils de communications vitaux en ces temps de confinement.

Les salariés sont attentifs aux consignes données et ils font confiance à leurs managers et à la Direction d'Orange pour préserver les intérêts de l'entreprise sans exposer leur santé à des risques inutiles.

Or, ici ou là des voix discordantes se font entendre, pointant tel manque de communication, fustigeant tel retard dans l'action, critiquant chaque décision du management, soufflant de la suspicion sur les intentions de la Direction, ajoutant de la confusion et de la crainte dans un moment où nous devrions tous nous rassembler.

La CFE-CGC a eu l'occasion lors du dernier CSE extraordinaire de rappeler qu'elle s'inscrit dans une démarche positive, constructive, avec un sens aigu des responsabilités.

Dans cette crise, face à une difficulté, une erreur ou un « loupé », nous considérons que les questions à se poser ne sont pas « pourquoi est-ce arrivé ? » et « qui est responsable ? », mais « comment allons-nous corriger cela ? » et « avec qui ? ».

La CFE-CGC est toujours guidé » par le souci du bien collectif, de la défense des salariés d'Orange et, à travers eux, la défense de notre maison Orange. Nous souhaitons la réussite de notre belle entreprise, nous applaudissons ses conquêtes, nous sommes fiers de ses innovations et nous encourageons ses initiatives pour renforcer son leadership.

Mais nous sommes toujours attentifs à ce que cela se fasse dans le respect des salariés, avec eux et non contre eux, et que leurs intérêts ne soient pas sacrifiés.

Dans cette crise sanitaire également, la confiance à priori que nous donnons à la Direction n'empêchera pas le contrôle, quand le temps sera venu. Lorsque la crise sera derrière nous, nous saurons émettre les critiques éventuelles, dans la perspective d'en tirer les leçons nécessaires, les enseignements utiles.

Par ailleurs, le CSE doit également profiter du confinement pour instruire les dossiers internes de fonctionnement, notamment en lien avec la Commission des Marchés. Ceci afin d'être prêt lors de la levée du confinement, notamment sur la partie ASC tant attendue par nos collègues.

Merci pour votre écoute et bon courage à toutes & tous pour cette longue journée d'instance qui nous attend.